



U Biglittinu di Natale Vincensini



« Indignèmuci ! »

Aragon, eddu, parlava di a « virtù d'indignazioni ».

Hè una bona chì u libru di Stéphane HESSEL s'allarghessi à un publicu ampiu. Un fiatu di freschezza ètica soffia nant'à i cuscenzi, cusì sembra. Cusì chì c'impeda ad augurà megliu di l'avvena di st'annu novu. Chì, a chjavi di l'avvena cunsisti pà u più in a nostra capacità à costrui.

I valori difesi, chì tòcculi sò un dannu da u mondu, sò univirsali. U non rispettu d'issi valori hè talmenti spartu nant'à a nostra pianeta chì si sminteca u cuntinutu, chì troppi paesi è citadini ni niglighjini i fundamenti sènduni alluntanati, di li volti pà u sempri, da i sirvitu d'ogni ghjornu, o l'òblighi dràstichi di a sopravvivenza, senza parlà di u fanatismu.

Stéphane HESSEL, risistenti dipurtatu hà trattinutu intrevu u cestu di i principii chì l'ani induttu, eddu è parechji di i so cuetàni, ad alzassi è agì contr'à l'oppressioni è i crimini di i nazi è di i fascisti. Principii chì a so erusioni si banalizzeghja quandu ùn si tratta di a so nigazioni cumpletta.

Assai casamenti pùblichu, par un dettu, prisèntani in fronti « libartà, ugualità, fraternità ». Si passa davanti à sti paroli quant'è à fighjulalli da paroli dissensati chì ùn dicini più nienti. Inveci chì tocca à a Ripùblica à dalli a so sustanza.

Sicura, veni bè à di : « Campemu, no, in un paesi di libartà ». Sicura, possu scriva cosa pensu è ùn hè un privileghju spannatu nel mondu dundi duminèghjani dittaturi è mezi dittaturi. Bensi a libartà ùn hè cuntinuta solu in dispusizioni ligislativi. Dundi sò i libartà di vita è di scelta da quiddi chì, di più in più numarosi, in i paesa detti « di dimucrazia » càdini in a pricarietà, chì abbandònani un allogghju troppu caru, chì ùn ani mancu accessu à un allogghju, chì ùn poni più manghjà comu ci vò, chì ùn poni più dà capu à a malatia ? È quiddi chì pàtini fami è fretu in i nostri carrughji incerti ? Quandu inveci in l'alti palazzi finanziariii s'ammàssani benefizii faraònichi. *Ugualità*, dinò, da quiddu chì par via di u facies hà da essa cuntrollatu è trattatu altrimenti chè i so cuncitadini. *Ugualità*, dinò, da quiddu chì par via di un listessu dilittu pinali, sarà spulsatu puri sendu francesu, certa, ma micca di u ceppu. *Ugualità*, a vi dicu.

Inquant'à a *fraternità*, dipendi anch'edda da no, in u so raportu à « l'altru ». In Corsica avemu una reta associativa di sulidarità chì ci anureghja ma chì devi ancu tuccà l'insemu di i citadini à u fràutu è à u rispettu d'ogni èssaru umanu. Ciò chì scludi violenza è omicidii.

Traslazioni corsa di RINATU COTI

Le Billet de Noëlle VINCENSINI

« Indignez-vous ! »

Aragon, lui, parlait de la « vertu d'indignation ».

C'EST UN BON SIGNE que le livre de Stéphane HESSEL trouve un écho dans un large public. Un souffle de fraîcheur éthique passe sur les consciences, semble-t-il. Et nous incite à mieux augurer de l'avenir en cette année nouvelle. Car, la clé de l'avenir elle tient essentiellement dans notre capacité à le construire.

Les valeurs défendues, celles dont l'atteinte fait le malheur du monde, sont universelles. Le non-respect de ces valeurs-là est tellement généralisé sur notre planète que l'on en oublie la teneur, que trop de pays et de citoyens en méconnaissent les fondements dont les éloignent, quelque fois à jamais, les quotidiennes servitudes, ou les contraintes drastiques de la survie, quand ce n'est pas le fanatisme.

Stéphane HESSEL, résistant déporté, a gardé intacte la cèpée des principes qui l'ont amené, lui et nombres de ses contemporains, à s'élever et agir contre l'oppression et les crimes des nazis et des fascistes. Principes dont l'érosion se banalise quand ce n'en n'est pas la négation totale.

Tant de bâtiments publics, par exemple, affichent au fronton « liberté, égalité, fraternité ». On passe devant ces mots comme s'ils s'agissaient de lettres vides de sens qui n'interpellent plus. Alors que le République devrait leur donner chair et vie.

Certes, on dit facilement : « Nous vivons, nous, dans un pays de *liberté* ». Certes, je peux écrire ce que je pense et ce n'est pas un privilège florissant dans ce monde où dominant dictatures et semi dictatures. Mais la liberté ce n'est pas seulement des dispositions législatives. Quelle liberté de vie et de choix pour ceux qui, de plus en plus nombreux, dans des pays dit « de démocratie » sombrent dans la précarité, qui abandonnent un logement trop cher, qui n'ont même pas accès au logement, qui ne peuvent plus se nourrir convenablement, qui ne peuvent faire face à la maladie. Et ceux qui crèvent de faim et de froid dans nos rues incertaines. Tandis que dans les hautes sphères financières s'engrangent des bénéfices pharamineux. *Egalité*, aussi, pour celui qui pour péché de faciès va se faire contrôler et traiter autrement que ses concitoyens. *Egalité*, aussi, pour celui qui pour un même délit pénal, se verra expulsé parce que français certes, mais pas de souche. *Egalité*, vous dis-je.

Quant à la *fraternité*, elle dépend encore de nous, dans notre rapport à « l'autre ». En Corse nous avons un réseau associatif de solidarité qui nous honore mais qui doit encore gagner l'ensemble des citoyens à l'entraide et au respect de tout être humain. Ce qui exclut la violence et le meurtre.



« Corse : Terre sans expulsion »

Lors de la mobilisation du 4 septembre 2010 à Ajaccio contre la politique du gouvernement qui stigmatise les étrangers, le réseau RESF Corsica reprenait le mot d'ordre qui commençait à faire son chemin dans différentes régions : «faites proclamer la Corse terre sans expulsion ». L'idée nous a semblé excellente et nous nous sommes adressés au Président de l'Assemblée de Corse. Les deux associations ont été reçues fin septembre par Monsieur Dominique BUCCHINI avec comme mandat, la rédaction d'un projet de motion. Les deux projets de motion proposés comportaient des points communs et quelques spécificités : projet plus centré sur les familles d'enfants scolarisés pour RESF ; projet plus large autour de la reconnaissance de la place des immigrés (avec ou sans papiers) dans la société et l'économie corses en ce qui nous concerne. Une motion de synthèse fut alors rédigée.

Entre temps, des membres et sympathisants d'Avà Basta relayaient auprès d'élus du Groupe Femu a Corsica le projet de motion que nous avions élaboré. Ce groupe se réappropriait la motion sur une thématique qui lui est chère. C'est donc avec une certaine surprise que nous avons découvert que 2 projets de motion étaient présentés lors de la session du 28/10 de l'Assemblée de Corse : l'un porté par Monsieur le Président de l'Assemblée de Corse et l'autre par Monsieur Jean-Christophe ANGELINI au nom de leurs groupes respectifs.

La motion de synthèse (voir pièce jointe) a été adoptée par les groupes « Démocrates,

Socialistes et Radicaux », « Femu a Corsica », « Front de Gauche », « Gauche Républicaine » et « Corse Sociale Démocrate ». Les groupes « Corsica Libera » et « Rassembler pour la Corse » n'ont pas pris part au vote ...

Le Président de l'Assemblée de Corse a transmis cette motion au Ministre de l'Intérieur avec, dans la lettre de couverture, la phrase suivante : « s'inscrivant dans la tradition séculaire d'accueil et de solidarité sur laquelle l'île a fondé sa culture, l'Assemblée de Corse souhaite ainsi manifester son soutien aux démarches de reconnaissance de la place des immigrés, y compris des sans-papiers, dans la société insulaire ».

Laurent MEGE

Karine se présente ...

Salute a tutti !

Maman de deux enfants en bas âge (5 ans et 3 ans), je suis arrivée en Corse en mai 2008.

Très rapidement, j'ai été saisie par la force des valeurs et des traditions de cette terre. Après avoir toute ma vie « boulingué » de département en département, mon vœu le plus cher aujourd'hui est de poser les valises et de m'installer définitivement. La Corse est pour moi, réellement, une Ile de Beauté, certes par ses magnifiques paysages, mais également, par le cœur des gens.

Monitrice Educatrice de formation, j'ai exercé, durant 6 ans, les fonctions d'Animatrice Spécialisée au sein du Secours Catholique de l'Aveyron. J'assurais le suivi et l'accompagnement de 70 bénévoles. Je veillais également, entre autres, au bon fonctionnement du centre d'accueil de jour, des logements temporaires ; mettais en place des animations dans les collèges; et ai organisé un projet humanitaire avec de jeunes bénévoles.

C'est pourquoi, aujourd'hui, je souhaite mettre toutes les connaissances et toutes les compétences que j'ai pu acquérir au profit d'Avà Basta. Je souhaite ainsi m'investir et mener un travail de fond dans le domaine de la sensibilisation et permettre à l'association de se développer, d'étendre son champ d'action afin d'assurer une plus grande visibilité et reconnaissance.

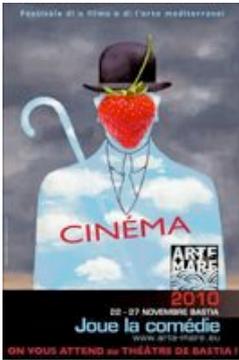
Dans mon travail, j'ai deux mots d'ordre :

« Apprenons à se connaître pour apprendre à vivre ensemble »

« Les relations humaines se tissent autour d'une table ».

A prestu !

Karine DARDILLAC,
Animatrice Haute-Corse



« PAROLES DE FEMMES »

Cette année, le festival Arte Mare a eu lieu du 22 au 27 novembre 2010 au théâtre de Bastia. La journée « Paroles de femmes » du 25 novembre a été organisée en partenariat. Au programme : rencontre des femmes des différentes communautés autour d'un film de Yasmina Yahiaoui, « Rue des Figuiers », et du spectacle d'une artiste étonnante : « Tata Milouda » accompagnée de Tarik Chaouach, musicien de jazz oriental

Cette femme d'origine Marocaine déborde d'énergie communicative. Cette ancienne femme de ménage a réalisé son rêve d'enfant à 50 ans : apprendre à lire et à écrire en français. Venue au slam à 57 ans, Milouda Chaqiq de son vrai nom utilise la scène pour faire la promotion des cours d'alphabétisation au service de son combat : la liberté des femmes. Avec beaucoup d'humour et d'émotion, l'histoire de sa vie résonne en écho des joies et des peines de nombre des 60 femmes maghrébines présentes ce jour-là, certaines avec leurs enfants, au théâtre de Bastia ou le lendemain au Centre social de Paese Novu.

La comédie a, quant à elle, été diversement appréciée : mettant en scène la vie d'hommes et surtout de femmes immigré(e)s vivant entre deux cultures dans une « rue-village » de Toulon toujours connectée « au bled », certains des ingrédients (mœurs légères, emprise de l'alcool, séquestration, ...) ont perturbé une partie des spectateurs. Mais le débat était bien là à la sortie de la projection ! Et certains commentaires, tant du côté des participantes que du côté des accompagnateurs, en disent long sur le travail à mener... Dommage que l'échange initialement prévu autour d'un thé à la menthe et petits gâteaux en partenariat avec le Consulat du Maroc n'ait pas pu avoir lieu.

« Première fois au Théâtre » ; « Première fois au Cinéma » ; ... : pour certaines de ces femmes des quartiers Sud et du Centre ancien de Bastia et de la région de Ghisonaccia, c'était une grande première !

Merci aux nombreux partenaires qui ont permis la réalisation des ces 2 demi-journées ! Elles nous ont permis de tisser ou de renforcer des liens avec certains d'entre eux et, de là, plusieurs idées de projets de partenariats sont en gestation... affaire(s) à suivre !

Karine DARDILLAC, Laurent MEGE

Les retraités pauvres : Cri d'alarme !!!

Nous ne pouvons ignorer la situation de nos retraités, souvent étrangers dans le cadre de notre accueil. Les minima ne sont plus suffisants pour sortir les personnes âgées de la pauvreté. A côté de cela, s'ajoutent les problèmes de santé et de logement.



Les retraités de nationalités étrangères bénéficient - tout comme les retraités français - d'une allocation spécifique pour personnes âgées. Cette dernière impose une résidence permanente en France, et chaque absence de plus de 6 mois engendre la suppression de cette allocation. Donc les retraités « étrangers » ne peuvent percevoir que leur retraite de base qui souvent varie entre 1 et 550 euros net.

Nos retraités se pressent à venir nous voir pour demander des explications. Certains persistent en allant taper aux portes de toutes les associations pour espérer une réponse plus rapide.

Affolés comme si ils étaient en manque d'oxygène, leurs trajets sont tracés dans les rues, entre la poste, la place Abbatucci et le siège de l'association. Et le soir, ils s'entassent dans des locaux dans la vieille ville, ou dans des piaules à peine aménagées. Et leurs valises sont toujours prêtes pour un départ ou pour le retour.

Ils ne se manifestent pas, ils subissent, et ils acceptent des conditions de vie déplorables ! Qui les y oblige ?

Je porte le message de ces retraités qui demandent de retourner à la terre de leurs ancêtres, mais qui, par peur de perdre les minima vieillesse continuent à vivre ici, tristes, seuls, abandonnés, et oubliés... dans la pauvreté et la souffrance.

Y a-t-il une solution ?

Fadoua MAARIFA



Une carte de séjour coûte très cher !

La procédure de régularisation devient de plus en plus complexe, un dossier à constituer auprès de la direction du travail et un dossier à déposer à la préfecture. Cette nouvelle organisation dissuade les demandeurs de titre de séjour et les employeurs.

Les chiffres des dossiers acceptés sont en baisse, et les entrées irrégulières sont en augmentation. La politique du chiffre ne limite ni les entrées clandestines, ni les achats de visas et de faux contrats de travail.

Notre rôle se limite en grande partie à l'information sur les droits et l'aide dans la constitution des dossiers, et nous sommes sollicités par beaucoup d'employeurs.

L'année 2011 commence par la régularisation effective d'une famille africaine par la préfecture de la Corse du Sud. Restons optimistes.

Fadoua MAARIFA



L'association Avà Basta est de plus en plus engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes. A ce titre elle est membre du réseau Réactiv en Haute-Corse, au sein duquel, est pensé un meilleur accueil et un meilleur accompagnement des victimes grâce à un partenariat entre les différents services et associations. Sur cette thématique, l'année qui vient de s'achever a été riche en événements.

Tout d'abord, pour l'année 2010, la Lutte contre les violences faites aux femmes a été proclamée grande cause nationale, avec, comme point d'orgue, le 25 novembre, date de la Journée Nationale. De nombreux événements ont été organisés : plusieurs conférences ont été données, plusieurs discours prononcés...

De plus, une nouvelle loi a été votée en juillet 2010. Celle-ci donne de nouveaux moyens à la justice pour, notamment, assurer la protection des victimes et assurer, le plus rapidement possible, l'éviction du conjoint violent.

Or, le 22 novembre, se présente dans nos locaux de Bastia, une femme de 74 ans, d'origine tunisienne, le visage clairement marqué d'ecchymoses. Elle nous explique endurer les coups de son mari depuis 50 ans et avoir entrepris à plusieurs reprises des démarches, mais n'avoir jamais pu les mener à bien. Après examen médical par le médecin des urgences, une ITT de 15 jours a été prononcée.

Le jour même, une prise en charge conjointe entre la Référente Locale Violence du département et Avà Basta se met en place. Mais là, très vite, on se heurte à nombre de dysfonctionnements, volontaires ou circonstanciels, qui nous font douter de la réelle prise en compte de la souffrance que peut endurer cette victime.

Tout d'abord, les heures et les heures passées dans les salles d'attente des urgences ou du commissariat. Un premier dépôt de plainte pris par un policier, qui - il le reconnaissait lui-même - ne savait pas quelles questions poser. Si bien que cette plainte devra être reprise par le service compétent, mais une semaine après, car il y avait une affaire de violences sur enfants en cours (très certainement jugée prioritaire).

Une ordonnance de protection (la première en Haute-Corse) est prononcée, mais aucune mesure n'a été prise pour s'assurer de sa bonne application. D'ailleurs, l'époux s'empressera, dès sa sortie du tribunal, de se rendre à son domicile en pleine possession de ses clés...

Et les dysfonctionnements dans cette affaire ont été nombreux, mais s'il y a une chose à retenir, c'est que le courage de cette femme, qui prend - pour une fois - une décision la concernant, a été récompensé. Le 23 décembre (soit 1 mois après son premier dépôt de plainte), le juge a prononcé une sanction d'un mois de prison ferme à l'encontre du mari pour non respect de la décision de l'ordonnance de protection. Après un mois passé à l'hôtel, ou à vivre grâce à la solidarité de son entourage, elle a pu reprendre possession de son logement pour Noël. Toute une symbolique...

Mais l'histoire n'est pas finie, car ce monsieur va sortir de détention avant d'être jugé pour les faits... or, le logement se trouve en rez-de-chaussée...

Nous ne manquerons pas de vous donner des nouvelles dans le prochain Ghjurnalettu !

Karine DARDILLAC



L'invité(e)

Ils sont proches de nos valeurs mais ne sont pas forcément membres de l'association. Pourtant leur vie rejoint notre combat avec d'autres publics, d'autres arguments, d'autres méthodes, d'autres tribunes ... Cette espace d'ouverture leur est dédié.

Analyse des relations interethniques : pour une réinscription dans la complexité.

« Puis, c'est vrai. Comment on peut dire ? Il y a des périodes, selon ce qu'il peut se passer – c'est très important – à l'extérieur du territoire aussi, au niveau national et mondial. Ça joue, des fois, des effets.

Par exemple – je ne sais plus quelle date c'était – les attentats des Algériens, à l'époque sur Paris, tout ça, les attentats dans le métro. J'étais plus jeune, c'était il y a une dizaine d'années. On ressent, à ce moment là, une partie de la population qui s'énervent et ça engendre des actes racistes, verbaux et physiques envers la population. Une fois que ça se passe, que ça se calme, ça se calme aussi ici.

Là, dernièrement, c'était par rapport aux fameuses tours du 11 septembre et de Ben Laden. On a pu voir ici [en Corse] une vague d'attentats contre les populations immigrées et là on a commencé à voir les années noires et des actes racistes gratuits. Et la population maghrébine s'est sentie menacée. D'où beaucoup de départs et de déménagements sur le continent.

D'ailleurs, même moi, je me suis posé des questions, en sachant que, bien sûr, on peut vivre tranquillement, quand on a rien à se reprocher. Mais, des fois, c'est lorsqu'on est dans la rue, de se faire insulter... Ou de vouloir entrer en discothèque, on vous laisse pas rentrer parce qu'on n'a pas la bonne couleur, dans certains bars ou des choses comme ça... Ou les appartements. C'est les propriétaires qui sont clairs, c'est pas les agences. Le propriétaire ne veut pas louer à des Arabes, des choses comme ça. [...]

Bon après y'a le truc, mais pour moi qui est complètement, complètement différent, c'est le nationalisme. Et des fois, ils peuvent s'en prendre à un Maghrébin... Les nationalistes, ils ne sont pas vraiment racistes, ils défendent leur territoire, d'accord. Mais ça dépend des groupes après. Ils ont des valeurs et ils ne s'attaquent pas gratuitement aux populations maghrébines.

C'est plutôt les gens de la population qui sont dans un milieu mafieux ou qui connaissent... C'est des petits bandits qui font peur à tout le monde. Parce que, le Corse, à la base, il a la main sur le cœur.

C'est plutôt le Sarde qui renie ce qu'il est et se prend pour un Corse. Bon ça, c'est l'expérience que j'ai, mais c'est pas tous, hein... Les Sardes... je donne un exemple, entre Santoni et Santoni, il y a les Santoni de souche corse et les Santoni de souche sarde, et la différence elle est super difficile. Ils se prétendent Corses alors qu'ils sont Sardes et ceux-là sont les plus racistes envers les Maghrébins. Et il y a beaucoup de confusion. Même nous, les Maghrébins, je veux dire, y'en a qui le savent pas ça. Moi, je suis né ici, je peux dire que je connais bien. »

Certes, cet entretien date de 2006. Il éclaire pourtant les logiques d'un phénomène qui, lui, ne se périmé pas : la production sociale des différences ethniques dans une société donnée. En même temps que Jamel, Français d'origine marocaine né en Corse, donne des indicateurs de la situation des « Maghrébins » en Corse, selon le terme qu'il utilise pour se désigner, il rappelle les multiples dimensions et la pluralité des facteurs qui doivent être intégrés à l'analyse de ce que certains chercheurs en sciences sociales nomment « les relations interethniques » : des relations sociales qui mettent en jeu des groupes qui se pensent, qui sont pensés ou qui pensent les autres, comme appartenant à des groupes différents définis par une origine ou une appartenance culturelle, réelle ou supposée.

Acteurs du contexte international, tels que les terroristes islamistes, acteurs du contexte local, parmi lesquels les nationalistes corses, « faux et vrais Corses », mafieux et petits bandits locaux, interviennent, selon lui, à différents niveaux, dans les dynamiques relationnelles entre Corses et « Maghrébins ». Devant ce type de discours, il s'agit, pour les chercheurs, de comprendre quel type de configuration sociale a pu faire émerger les acteurs dont Jamel parle comme des acteurs intervenant dans les relations interethniques.

Cet extrait d'entretien invite à réinscrire l'étude de ces relations dans la compréhension des rapports sociaux à l'œuvre dans l'organisation sociale corse, afin d'identifier *la part et la fonction* de la référence à « l'ethnique » dans le fonctionnement de cette organisation. Mais il rappelle surtout la complexité des logiques qui sous-tendent des relations – interethniques – qui sont déterminées par un ensemble de dynamiques qu'il serait trop réducteur d'analyser en mobilisant seulement le concept de « racisme ». Ce dernier constitue, en effet, un rapport social, qui se construit *dans* une situation et qui, bien souvent, ne repose plus, sur la notion de « race » mais sur des rapports de domination qui se créent dans l'articulation spécifique des acteurs qui *font* et qui *interviennent* dans la société.

Liza TERRAZZONI

Sociologue, associée à l'UMR Ladyss, Paris Ouest Nanterre la Défense,

Auteure d'une thèse intitulée : « *Etrangers, Maghrébins et Corses : vers une ethnicisation des rapports sociaux ? La construction historique, sociale et politique des relations interethniques en Corse.* »



La chronique de Ghjiseppu Maestracci

E torna à Vignale

Voici quelques jours, un jeune homme de 17 ans environ, est venu à notre siège de Bastia « menacer » les salariées et militantes d'Avà Basta :

« Si la drogue continue ça ira mal » !!!

Parenu fole.

- Je voudrais dire à ce jeune homme, ce gamin, que le militantisme antidrogue est une bonne chose. Je l'encourage à persévérer dans ce choix digne. La Corse n'a pas besoin de maffieux sachant que dans ce domaine nous avons à balayer aussi et surtout devant notre porte. Mais
- Je voudrais lui dire aussi qu'il s'est trompé de chemin et d'adresse. A Avà Basta, point de drogue ! Il ne pourra y rencontrer que des Bénévoles et des Salarié(e)s qui luttent contre le racisme, la xénophobie, les discriminations, l'injustice. Des individus, de tous bords, qui viennent en aide aux plus démunis, qu'ils descendent de Niolu, montent de Tombuttu ou tombent de Suleforche. Des individus divers dont la volonté est de tisser des liens entre les humains. Tisser le vivre ensemble, ce vivre ensemble qui ouvre la porte de la Communauté de Destin, celle qui construit les peuples toujours en perpétuelle reconstruction.
- Chez nous, à Avà Basta, dans nos couloirs, on rencontre des Hommes qui ont travaillé, qui travaillent ou qui voudraient travailler. Des êtres humains qui ont, ou qui ont eu, le courage de se lever tôt pour de dures journées de labeur et des salaires de misère. Des anciens qui pleurent une maigre retraite parce que **certain**s employeurs, bien de chez nous, et peu scrupuleux, ont volontairement omis de les déclarer.
- Je voudrais dire aussi à ce jeune homme et à ses parents qu'à son âge il n'existe qu'un seul chemin à suivre, c'est celui de l'école et plus tard celui du travail mérité. Le travail qui rend digne à un poste acquis par le savoir faire, la qualification, la compétence, loin de l'assistanat, **cette drogue**, cette lèpre qui pourrit notre société insulaire.

Le travail honnête qui fait les Hommes Libres.

- Je voudrais dire à ce jeune homme qui arrivera bientôt à l'âge électoral, qu'il n'oublie pas, le moment venu, d'aller s'inscrire sur les listes de son lieu de résidence et, le jour venu, qu'il se donne les moyens de glisser dans l'urne, en homme libre, un bulletin propre, un bulletin digne, un bulletin antidrogue, antimafia, anticorruption, anti assistanat. Cette démarche est un devoir chez nous si nous voulons éradiquer beaucoup de nuisances dont la drogue et ouvrir l'avenir.
Là devra se nicher sa volonté de citoyen libre, son devoir de militant averti.
- Comme il est très jeune je voudrais m'adresser à ses parents et leur dire que dans notre culture le respect de l'autre est une loi sacrée. Je voudrais leur dire que leur responsabilité est immense. En le mettant au monde ils se sont astreints à un devoir d'éducation. L'Education appelle beaucoup d'amour, un accompagnement solide, guidé par une main ferme au bout d'un bras robuste. La prévention des « malfate » stupides est la règle d'or de toute pédagogie éducative. Je dis bien la prévention ! Quand on a failli à cette éducation parfois les conséquences peuvent en être dramatiques. Il faut prévenir. Après c'est trop tard...trop tard pour manifester, trop tard pour pétitionner. Ne pourra s'ouvrir alors que le temps des pleurs.
Ce jour là, s'il devait arriver, comme il est déjà arrivé, je l'affirme avec conviction et sang froid, à titre personnel et au nom d'Avà Basta, il ne faudra pas venir nous demander un quelconque soutien, une quelconque solidarité. Nous ne pourrions accorder en guise de circonstances atténuantes que le traumatisme d'une Education défailante voir néfaste à l'homme en devenir.
- Je voudrais, surtout et encore, dire à ce gamin, qu'avec nous il pourra toujours discuter. Nous y sommes toujours prêts. Je l'invite donc, s'il en a la force, s'il en a le courage à venir à nouveau pousser notre porte, elle est toujours ouverte. Nous l'invitons donc à venir s'asseoir discuter et partager. Avemu tantu è tantu à sparte.

Dernière minute :

Deux explosions ont secoué la nuit dernière un quartier d'Ajacciu. Deux bars de compatriotes d'origine Magrébine ont été détruits par des charges explosives démentielles semant l'épouvante parmi les résidents de deux immeubles voisins. E torna à Vignale ...Nous sommes là, devant une magnifique, une superbe œuvre de civilisation dirait Grossu Minutu. Mais que voulez-vous quand la politique nationale stigmatise l'autre et incite sournoisement à la haine raciale alors l'Education parentale peut se révéler être impuissante.

Notre solidarité va à ceux qui, meurtris, voient l'année nouvelle commencer dans le désarroi.

Nous souhaitons qu'Eux et Nous qui ne font qu'UN, nous la terminions dans la joie et la concorde.....

Emu da campa in seme a dit le poète...

Nous vivons déjà in seme et, ensemble...

Simu noi.

E torna à Vignale ch'hè un bellu paese.

Qualchi ghjornu fà, un ghjuvanottu, dicessette anni forse, hè intrutu in u locale d'Avà Basta in Bastia per minaccia e trè impiicate e militante chi eranu affaccendate à aiutà quelli chi bisognu anu :

« Si la drogue continue ça ira mal »

A minacciatu è si ne andatu senza lia lingua cù nimu....Parenu fole....

- Vuderebbe di à issu giuvanuttellu, issa criatura guasi, chi, a lotta « Antidroga » hè una bella opera è vogliu qui incurragillu à persegui in quessa scelta d'altu impegnu. A Corsica, di maffiosi bisognu ùn hà, ch'elli sianu di qui o d'altro, o di qui è d'altro.
- Vuderebbe dilli dinù ch'ellu s'hè sbagliatu di strada è di porta. Inde noi, à Avà Basta, ùn infatterà chè ghjente onesta, impiigati o benevoli, chi à fil' di settimane, lottanu contru à tutte l'inghjustizie, (ancu à soia) e venenu in aiutu à tutti i disgraziati , ch'elli falinu da Niolu, collinu da Tombuttu o caschinu da Suleforche. Infatterà Ghjente d'Avà basta di i quali a sola vulintà hè di tesse. Di tesse tela trà l'Umani, di tesse u campà insemi, u campa insemi chi inviota, ghjornu filu à ghjornu, u populu di dumane chi sempre in scambiu face a cumunità di destinu di un populu sempre in motu.
- Vuderebbe dilli chi inde noi, in i scagni d'Avà Basta, ùn s'infatta che ghjente chi a travagliatu, chi travaglia, chi volerebbe travaglià. Omi in ricerca d'un tribbiu stanta pane. Omi è donne chi anu avutu o chi anu a forza d'arrazzassi à l'alba per ghjunrnate di facende difficiule, pacate à pezzi è a bucconi è aspezzu micca dichjarate da imprisarii di ceppu paisanu è pocu onesti. Truverà inde noi Ghjente chi a fame hà puntatu nantu à sta terra.

Issa strada di e partenze l'avemu abbastanza praticata.

- Vuderebbe di à issu ghjuvanutellu è à i so genitori, chi à a so eta ùn c'hè che una strada passighjatoghja per ellu, hè quella di a scola è dumane quella di u travagliu onestu è meritatu..Quellu chi luntanu da l'assistenza face l'Omi liberi.
- Vuderebbe di à stu zitellone, chi prestu hà l'eta d'andà à vutà. Ch'ellu pensi , dumane, à mette in l'urnia, un votu pulitu, un votu anti maffia, un votu anticurruzzione, un votu antiassistenza. Un votu antidroga. Custi hè a strada, u duvere, di u militante primurosus di a so terra ch'ellu volerebbe esse... ancu sbaglandusi oghje di strada..
- Cum'è ellu hè sempre zitellu vuderia di à i so parenti, i so genitori, chi a nostra cultura ci impone u rispettu di l'Altru..Vuderia, qui, di a i so parenti chi mittendu issu zitellu à u mondu, so suttumessi elli à u duvere d'amore, d'alevu, di crianza. L'alevu chjama assai amore, un accumpagnu solidu, guidatu da una manu ferma à capu à un bracciu ripostu.Prevene u male hè a dimarchja di tutt'ognunu. Dicu prevene. Dopu hè troppu tardi per manifestà, per 'pettiziunà'. Un ferma più che a forza, s'ella ferma, di pienghje.
- Issu ghjornu quellu di a malfatta pazza, a vogliu di, di manera ferma è scunvinta, à parè meiu è à quellu d'Avà Basta, ùn ci puderà circà, sulidarità inde noi.
Un li puderemu ricunosce à quellu zitellone chè e circunstanze minurante d'un alevu à l'abbambara.
- Vuderia di, per compie, a issu criaturu, chi noi, Donne è Omi d'Avà Basta, simu pronti è sempre pronti à discorre. Li prupunimu dunque di vene à discorre L'aspittemu, s'ellu hà a forza di vene. L'aspittemu,.... a nostra porta hè è serà sempre aperta.

Ultima nutizia :

Sta notte In Ajacciu, dui scoppi anu culpitu e Butteie di dui cumpatriotti d'origine Magrebbina è spavintatu i populi di dui casali.**E torna à Vignale ch'hè un bellu Paese.** Oimè !! L'opera hè maio è d'altu impegnu.Un veru mudellu di civilizzazione. !!!!

Ma chi velete, quandu a pulitica nazionale in Francia 'stimmattiseghja' u fristere, chi velete parà.

L'alevu di i parenti tandu ùn basta.

Sulidarità à quelli chi, nantu à a sta terra so culpiti è, per elli, chi l'Annu novu fia strada è si compii bè cù noi.

Tribune Libre

De quel droit ?

LA FRANCE est une caricature de démocratie. Corruption généralisée au sommet. Comme le disait jadis Sciascia, la ligne du palmier a atteint Paris. Tout pour quelques uns, les dirigeants et leurs copains, des miettes ou rien pour la masse.

Quand le libéralisme réforme c'est que ses promoteurs et ses séides suppriment les acquis sociaux avec le concours éclairé d'un patronat toujours aussi borné sur ses bas intérêts de classe dominante.

Comme la démocratie par délégation leur convient, les liberticides s'en donnent à cœur joie. Ils votent loi sur loi pour ficher, filmer, interdire, interpellier, humilier, terroriser enfermer, expulser, etc.

Triste constat. Suffira-t-il alors de s'indigner ? Ou bien est-il trop tard, en tout cas bien plus tard que nous ne pensons. C'est au nom du peuple, qu'ils insultent et tiennent en laisse, que les liberticides sonnent la charge contre les malheureux, les pauvres, les étrangers.

Vos papiers ! Vous n'avez pas de papiers ? Alors vous n'existez pas. Alors on peut faire de vous ce que l'on veut. Vous avez eu un accident du travail qui vous handicape à vie ? Eh bien vous serez taxé sur le dédommagement que le patron vous versera, qui, lui, sera félicité et subventionné et dispensé de charges et bénéficiera d'allègements fiscaux et jouira d'un bouclier fiscal. Vous avez eu un accident du travail qui vous handicape à vie et, qui plus est, vous n'avez pas de papiers ? Alors vous n'êtes rien, c'est-à-dire même pas une chose. Et si vous avez un enfant scolarisé, on va aller à l'école l'arrêter, le menotter et le mettre en local de rétention.

Mais dans quel pays sommes-nous ? Jusques à quand laisserons-nous cette classe arrogante abuser de notre patience ? De quel droit ? Du droit qu'ils se prennent. Du droit que nous leur abandonnons. Ont-ils reçu la souveraineté en apanage ? Non. Le droit appartient au peuple entier et, sous peine de devenir une dictature rampante, mafieuse, l'Etat doit rester soumis à la souveraineté dudit peuple et non aux calculs privés de quelques dirigeants qui utilisent l'Etat pour leur propre compte au détriment de la vie même des personnes.

L'indignation ne suffit pas. Ne suffit plus. Se taire et ne rien faire est une obscénité. L'unité du corps social est en danger de mort. L'avidité des riches est illimitée. Là réside la plus horrible obscénité. La citation de Jean-Luc Godard dans *Film Socialisme* « *Si la loi est injuste, la justice passe avant la loi.* » est une injonction à laquelle nul ne peut rester insensible.

Il ne suffit pas de constater la dureté des temps. Ceux-ci le sont par l'action prédatrice d'un petit nombre de nantis, sadiques sociaux, jouissant de la misère qu'engendre une politique au service du marché, nom moderne du destin aveugle. Accepterons-nous le diktat : « Subissez ce que vous ne pouvez empêcher ! » ?

Les Etats s'emploient à laisser faire le marché en jugulant toutes les forces qui visent à la démocratie et à la liberté. Le marché spéculé sur la misère. Il privatise les profits et mutualise les pertes. Aussi la seule voie de salut pour l'humanité, ici et maintenant, est de faire de la désespérance une source d'espérance. Espérance se traduisant par une action incessante et meilleure, de tous pour tous.

RINATU COTI

Je n'aime pas ce que dit Eric ZEMMOUR.

Et pourtant ... Il n'a fait que dire sur un plateau ce que nombre de Procureurs de la (malmenée) République et hauts fonctionnaires des Services de Sécurité disent aux équipes de terrain : « pour arrêter des étrangers sans papiers, contrôlez tout ce qui ressemble à un étranger » ; « pour « taper » plus de délinquants, ciblez vos contrôles sur des noirs et les arabes ». Cela s'appelle de la discrimination et c'est (théoriquement) interdit et puni par la loi. Alors ce que dit ZEMMOUR ne me plait pas ; mais ce que disent et font certains serviteurs de la République me déplaît davantage ... A quand un Procureur ou un haut fonctionnaire des services de sécurité devant un tribunal pour « incitation à la discrimination » ?

Laurent MEGE



« J'avais besoin d'une photo de caravane, je suis donc allé à la rencontre des Manouches de Caldaniccia. En parlant avec eux de leurs situations j'ai eu l'envie d'aller plus loin et de faire un reportage sur eux. Cela fait maintenant 4 ans que je les connais et que je vais régulièrement les voir, avec toujours autant de plaisir. Je me sens bien avec eux, ils sont formidables de gentillesse. Malgré les difficultés et leur situation de plus en plus instable, ils ont toujours le sourire et continuent de croire en un avenir meilleur...

On veut, par tous les moyens, uniformiser tout le monde, tous les peuples, alors que ce qui fait l'enrichissement du monde c'est précisément la différence. Que ce soit celle de la culture, du mode de vie. Si l'on interdit les caravanes ou les yourtes, demain on interdira aussi de vivre sur un bateau. On doit pouvoir avoir le droit de choisir son mode de vie, la démocratie c'est cela. »

Jacques Maton

www.jacquesmaton.com

Parrainez un nouveau membre !

Vos proches se reconnaissent dans nos valeurs ? Invitez-les à venir nous rencontrer.



Versez et faites verser la cotisation 2011 (20 euros par an par personne).

Les dons sont aussi les bienvenus ... Le don ou la cotisation d'un particulier ouvre droit à une **réduction d'impôt de 66 %** de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable. Pour une entreprise, il donne droit à une réduction d'impôt de 60% du don effectué dans la limite de 5 pour mille de son chiffre d'affaires. Un reçu fiscal vous sera envoyé sur demande.

Nom : Prénom : eMail :

Adresse : Tél. : Fax :

Ajaccio (siège social) : BP 3 – Quartier Ste Lucie, 1 rue Ste Lucie, 20 181 Ajaccio
Tel : (33) 04 95 51 18 02 – Fax : (33) 04 95 51 29 69 – Courriel : a.basta1@club-internet.fr